



FORMATIONS

POUR LES INSTITUTION, LES ENTREPRISES, LES ASSOCIATIONS, LES COLLECTIVITÉS

Aucune formation avec inscription individuelle n'est dispensée.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

INSTITUT de PSYCHOLOGIE COMPORTEMENTALE, COGNITIVE et ÉMOTIONNELLE



2 novembre 2023

FORMATION À L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL

LES BASES (NIVEAU 1)

QU'EST-CE QUE L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL ?

L'entretien motivationnel (EM) est une **méthode de communication** et de préparation au changement de comportement. Elle vise à l'augmentation de la motivation intrinsèque par un travail d'exploration et de résolution de l'ambivalence de la personne. Elle a été élaborée par **William R. Miller** (PhD, Professeur de psychologie, Université du Nouveau Mexique, et Center on Alcoholism, Substance Abuse, and Addictions, Albuquerque, Nouveau Mexique) et **Stephen Rollnick** (PhD, Psychologue, Département de médecine générale à la faculté de médecine du Pays de Galles).

Plus qu'une nouvelle technique d'entretien, il s'agit d'une radicale **évolution du style relationnel entre le professionnel et la personne aidée** ouvrant d'intéressantes perspectives dans le champ des **addictions**, dans celui de l'**éducation thérapeutique**, et plus généralement dans les situations professionnelles d'accompagnement vers le changement, dans les **secteurs sanitaires, sociaux et éducatifs**. L'EM permet de faire ressortir chez les personnes les arguments en faveur d'un changement, par l'exploration et la résolution de l'ambivalence associée à toute modification de comportement, particulièrement chez les dépendants. La perception de la personne et son libre choix constituent les principes de base de l'approche motivationnelle. Les entretiens se déroulent dans une ambiance empathique

et valorisante, en évitant la confrontation et la persuasion qui sont le plus souvent défavorables au changement.

L'alcoologie est le champ initial dans lequel a été inventé et théorisé l'Entretien motivationnel par William Miller et Stephen Rollnick. **Ils se sont appuyés sur différents concepts issus des approches cognitivo-comportementales** qu'ils ont enrichis de notions propres issues des recherches sur l'efficacité de l'EM. De l'alcoologie, l'usage de l'EM s'est diffusé dans l'ensemble du champ des addictions et dans les situations de comorbidités où l'usage de substances jouait un rôle important. Puis, **son utilisation a été peu à peu étendue et validée dans l'accompagnement des personnes confrontées à la nécessité de changer** quelque chose dans leur comportement au bénéfice de leur santé (notamment observance thérapeutique et règles hygiéno-diététiques) dans des spécialités comme la cardiologie, la diabétologie, la psychiatrie, la cancérologie ou les **maladies infectieuses et le VIH**.

S'inscrivant dans les approches de la médecine et de la **psychologie fondées sur les faits** (Evidence-Based Medicine/Psychology), de nombreuses études ont permis de mesurer l'intérêt et l'efficacité de l'EM.

PUBLICS

Professionnel·le·s de la relation d'aide, dans le soin, la prévention, le conseil, l'action sociale ou éducative ou pénitentiaire, dans un souci d'adaptation aux situations spécifiques rencontrées par chacun·e.

SUPPORT

L'animation de la formation s'appuie sur des diapositives présentant les contenus théoriques, les consignes d'exercice et servant au recueil des savoirs co-construits avec les stagiaires. Un fascicule de type PDF est transmis aux participant·e·s à l'issue de chaque session de formation et comporte une synthèse des diapositives utilisées et les contributions collectives.

Pour compléter ce document, les stagiaires pourront se reporter aux différents ouvrages publiés par W. Miller et S. Rollnick, et notamment *Pratique de l'entretien motivationnel*, *Communiquer avec le patient en consultation*, paru en 2009 aux Éditions Dunod/Interéditions et dont la traduction a été réalisée par Emeric Languérand, animateur de l'équipe pédagogique.

La démarche pédagogique repose sur la proposition d'un calendrier de formation intégrant un module de base, un module d'approfondissement et des séances de supervision. Dans un premier temps, un niveau 1 est organisé pour permettre l'acquisition des compétences de base en Entretien motivationnel. Ensuite, dans un délai de 4 à 6 mois, un niveau 2 permet aux stagiaires d'approfondir la pratique de l'EM pour favoriser l'engagement dans le changement des personnes suivies. Enfin, des séances de supervision permettent de renforcer la pratique individuelle et aborder les situations concrètes rencontrées sur le terrain lors de la mise en pratique du contenu de la formation.

MODALITÉS

Les thèmes de la formation sont abordés sous la forme de présentations théoriques, mais surtout dans une approche expérientielle permettant la discussion et des échanges de pratiques.

L'animation de la formation fait ainsi appel à la découverte de la théorie par l'expérimentation, à la coconstruction des savoirs complétée par des apports théoriques, à des études de cas, à des jeux de rôles et des mises en situation associant des techniques et notions en lien avec l'Entretien Motivationnel (EM), etc.

Cette approche expérientielle de la formation s'attache à permettre la participation de chacun des stagiaires dans l'ensemble des exercices afin que l'expérience de formation soit partagée de la même manière par tous les participant·e·s.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est animée par Emeric Languérand, Psychologue et Psychothérapeute, Président de l'IPCCÉ depuis 2022.

Emeric Languérand est spécialiste des thérapies comportementales et cognitives. Il intervient auprès de personnes présentant des troubles anxieux, phobiques et des troubles de la personnalité. Il est également attaché à la consultation du Service Hospitalo-Universitaire (SHU) de l'Hôpital psychiatrique Sainte-Anne (GHU Psychiatrie & Neurosciences) à Paris où il reçoit des personnes présentant des troubles schizophréniques et où il anime un programme d'Éducation thérapeutique du patient (ETP).

En complément de ses activités de consultation à l'hôpital et en libéral, il enseigne et forme les professionnels aux Approches et thérapies comportementales et cognitives et à l'Entretien motivationnel à l'Université Côte d'Azur (Nice), à l'Université de Paris-Descartes, à l'AFTCC (Association Française de Thérapies Comportementales et Cognitives) dont il est membre de la commission d'enseignement.

Ancien président et président d'honneur de l'AFDEM, il est formateur en Entretien motivationnel depuis 2007 et est membre du Motivational Interviewing Network of Trainers (MINT).

ÉVALUATIONS

Des évaluations sont réalisées afin de mesurer l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation. Elles couvrent l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et la satisfaction des participant·e·s. Elles permettent de faire évoluer les contenus afin de favoriser une amélioration continue des formations.

FORMAT DE LA FORMATION

Pour une expérience pédagogique de qualité, nous recommandons de réaliser les 3 jours de formation en continue ou, éventuellement, sous la forme «2 +1» avec deux jours consécutifs et un troisième jour à distance d'un ou deux mois.

Dans les faits, cette dernière option en deux sessions diminue le temps d'apports théoriques, mais permet aux stagiaires de bénéficier d'une analyse des pratiques à partir de leurs expériences de mise en œuvre du contenu de la formation après la 1^{ère} session.

Les sessions peuvent être réalisées en présentiel ou en distanciel, dans les deux cas l'approche pédagogique reste la même en faisant appel à la mise en pratique et à l'expérience. Les outils actuels de vidéoconférence et d'e-learning offrant des possibilités pédagogiques équivalents à celles utilisées lors de la présence physique des participant·e·s.

LA FORMATION

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Un exercice initial permet de voir quel est le niveau de chacun pour adapter et moduler la formation.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Cette formation a pour but l'abord du référentiel théorique (principes et stratégies de l'entretien motivationnel) et l'acquisition des compétences fondamentales permettant d'expérimenter le changement de style relationnel qu'implique cette approche. Le programme est construit de telle manière à ce que les objectifs suivants soient atteints.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

SAVOIR

- ✓ Nommer et définir les composantes de l'esprit.
- ✓ Définir le concept de l'empathie et le différencier de la sympathie.
- ✓ Définir l'ambivalence.
- ✓ Définir l'EM et son champ d'application.
- ✓ Nommer et définir les 5 outils de base de l'EM.
- ✓ Expliquer pourquoi on s'intéresse au Discours Changement (DC).
- ✓ Connaître l'importance des questions ouvertes et des reflets dans l'émergence et le renforcement du DC.
- ✓ Distinguer les reflets complexes des reflets simples et les questions fermées des questions ouvertes.
- ✓ Nommer et définir les 4 processus.

SAVOIR FAIRE

- ✓ Repérer son reflexe correcteur et les autres impasses relationnelles en entretien et identifier leurs effets.
- ✓ Reconnaître le discours-changement.
- ✓ Formuler des questions ouvertes, des reflets, des valorisations, un résumé et échanger de l'information selon la formule Demander–Fournir–Demander.

SAVOIR ÊTRE

- ✓ Être attentif à son propre style de communication avec la personne aidée.
- ✓ Savoir se détacher de sa mission, pour se centrer sur la personne.
- ✓ Développer ses capacités d'empathie.

PROGRAMME

JOURNÉE 1

MATIN

Introduction

- ✓ Définition de l'EM;
- ✓ Esprit et principes;
- ✓ Les 4 processus.

APRÈS-MIDI

Engager la relation : 5 compétences

- ✓ Écoute réflexive;
- ✓ Questions ouvertes;
- ✓ Valorisation;
- ✓ Résumer;
- ✓ Délivrer de l'information de façon motivationnelle.

JOURNÉE 2

MATIN

Engager la relation : 5 compétences (suite)

- ✓ Écoute réflexive;
- ✓ Questions ouvertes;
- ✓ Valorisation;
- ✓ Résumer;
- ✓ Délivrer de l'information de façon motivationnelle.

APRÈS-MIDI

Focaliser : se centrer sur un objectif

- ✓ Définir l'agenda;
- ✓ Les pièges relationnels;
- ✓ La dissonance dans la relation.

JOURNÉE 3

MATIN

Susciter l'évocation

- ✓ Le discours-changement;
- ✓ Les stratégies pour faire émerger le discours-changement.

APRÈS-MIDI

Susciter l'évocation (suite)

- ✓ Pratique des stratégies pour faire émerger le discours-changement;
- ✓ Questions diverses;
- ✓ Évaluations des connaissances.

3 jours

soit 21h de face-à-face pédagogique.

Ce programme est susceptible d'être partiellement modifié ou réorganisé selon la dynamique de groupe et dans le respect des objectifs fixés.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Aucune formation avec inscription individuelle n'est dispensée.

Toute structure souhaitant inscrire ses équipes à une formation doit en faire la demande via le formulaire de contact de notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org. Un devis sera établi suite à un entretien avec le demandeur en fonction des attentes et besoins de la structure.

DÉLAIS

La formation pourra être effectuée dans un délai à partir de deux mois après la signature de la convention ou l'établissement du bon de commande en fonction de la disponibilité des équipes, de la structure demandeuse et de la pertinence pédagogique.

FORMATION SUR SITE

L'IPCCÉ propose aux institutions, associations et entreprises des actions de formation :

- ✓ en présentiel ;
- ✓ à distance via l'enseignement en ligne et les webinaires.

TRANSPORT, HÉBERGEMENT, RESTAURATION, ETC

Les transports, hébergement, restauration et autres frais annexes ne sont pas pris en charge par l'IPCCÉ. Les Stagiaires doivent se rapprocher de la structure demandeuse afin de connaître l'éventuelle prise en charge de ces prestations.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'IPCCÉ s'appuie sur l'AGEFIPH, le FIPHFP, leurs partenaires et leurs prestataires externes afin de favoriser l'accès des formations proposées aux personnes en situation de handicap.

INFORMATIONS PRATIQUES

(suite)

TARIFS

Politique de prix: **uniquement sur devis.** (Le devis est établi sous 15 jours ouvrés après réception des informations nécessaires à son établissement.)

Les tarifs des formations sont communiqués sous la forme d'un devis remis à la structure demandeuse. Celui-ci prend en compte les objectifs pédagogiques et le programme qui en découle, le nombre de participant·e·s, la localisation de la formation, les coûts de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice.

Le montant forfaitaire de l'ensemble de nos formations est établi sur la base ci-dessous :

Forfait groupe : jusqu'à 18 stagiaires.

Montant par jour : 1 300 euros TTC* ** (mille trois cents euros)

* Hors frais de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice en cas de formation hors Île-de-France, de frais administratifs, de frais pédagogiques et de frais liés à l'achat ou à la location de matériel spécifique sur présentation de justificatifs.

** TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Les autres modalités financières sont décrites à l'article 4 de nos conditions générales de vente.

DES QUESTIONS ?

Pour toute demande complémentaire d'informations commerciales, pédagogiques, d'accessibilité de financement ou de devis, vous pouvez nous contacter via notre formulaire de contact sur notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org.



13 bis avenue de La Motte-Picquet 75007 Paris – 01 89 16 54 44 – secretariat@ipcce.org

N° Siret : 491 028 890 00037 — N° QUALIOP1 : B01792

Organisme de formation enregistré n° 11 75 54897 75 auprès du Préfet de Région Ile-de-France



28 septembre 2022

FORMATION À L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL

AVANCÉE (NIVEAU 2)

Depuis plusieurs années, pour répondre à cette question, les secteurs médicaux, sociaux et judiciaires ont intégré la pratique de l'Entretien motivationnel (EM) dans l'accompagnement des individus. Cette approche centrée sur la personne a été développée dans les années 1980 pour prendre en charge au départ des patient·e·s souffrant d'un problème d'alcool. Depuis son application a été étendue à différents champs de la santé, du secteur social et solidaire, de la justice.

Utiliser l'entretien motivationnel nécessite à la fois des compétences en Entretien motivationnel, mais également des capacités à adapter sa pratique pour tenir compte des aspects de personnalité, des dimensions psychopathologiques, de l'environnement social et des comorbidités. Dans le champ médical et dans la santé mentale, c'est un savoir-faire qui complète celui mis en œuvre au travers des programmes d'Éducation thérapeutique du patient (ETP).

Afin d'accompagner les professionnels dans l'intégration de l'Entretien motivationnel dans leur pratique, l'IPCCÉ propose des formations en Entretien motivationnel spécifiques. Ces programmes de trois jours comprennent une formation de base, une formation d'approfondissement à l'Entretien motivationnel, des séances de supervision et analyse des pratiques. Le cas échéant, un module d'adaptation de l'EM aux troubles psychiatriques et un module d'intégration de l'EM dans l'Éducation thérapeutique du patient sont proposés.

La formation de base (niveau 1) permet aux stagiaires de découvrir les principes et les stratégies de l'entretien motivationnel afin de favoriser le développement chez la personne aidée de la motivation au changement.

La formation d'approfondissement (niveau 2) se consacre, plus particulièrement, à l'accompagnement de la personne aidée dans la mise en œuvre du changement et dans le maintien de celui-ci. Le niveau 2 est également l'occasion de reprendre les points théoriques développés dans la formation de base en fonction du retour d'expérience des participant·e·s.

PUBLICS

Professionnel·le·s de la relation d'aide, dans le soin, la prévention, le conseil, l'action sociale ou éducative ou pénitentiaire, ayant suivi la formation de base (Niveau 1).

SUPPORT

L'animation de la formation s'appuie sur des diapositives présentant les contenus théoriques, les consignes d'exercice et servant au recueil des savoirs co-construits avec les stagiaires. Un fascicule de type PDF est transmis aux participant·e·s à l'issue de chaque session de formation et comporte une synthèse des diapositives utilisées et les contributions collectives.

Pour compléter ce document, les stagiaires pourront se reporter aux différents ouvrages publiés par W. Miller et S. Rollnick, et notamment *Pratique de l'entretien motivationnel*, *Communiquer avec le patient en consultation*, paru en 2009 aux Éditions Dunod/Interéditions et dont la traduction a été réalisée par Emeric Languérand, animateur de l'équipe pédagogique.

La démarche pédagogique repose sur la proposition d'un calendrier de formation intégrant un module de base, un module d'approfondissement et des séances de supervision. Dans un premier temps, un niveau 1 est organisé pour permettre l'acquisition des compétences de base en Entretien motivationnel. Ensuite, dans un délai de 4 à 6 mois, un niveau 2 permet aux stagiaires d'approfondir la pratique de l'EM pour favoriser l'engagement dans le changement des personnes suivies. Enfin, des séances de supervision permettent de renforcer la pratique individuelle et aborder les situations concrètes rencontrées sur le terrain lors de la mise en pratique du contenu de la formation.

MODALITÉS

Les thèmes de la formation sont abordés sous la forme de présentations théoriques, mais surtout dans une approche expérientielle permettant la discussion et des échanges de pratiques.

L'animation de la formation fait ainsi appel à la découverte de la théorie par l'expérimentation, à la coconstruction des savoirs complétée par des apports théoriques, à des études de cas, à des jeux de rôles et des mises en situation associant des techniques et notions en lien avec l'Entretien Motivationnel (EM), etc.

Cette approche expérientielle de la formation s'attache à permettre la participation de chacun des stagiaires dans l'ensemble des exercices afin que l'expérience de formation soit partagée de la même manière par tous les participant·e·s.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est animée par Emeric Languérand, Psychologue et Psychothérapeute, Président de l'IPCCÉ depuis 2022.

Emeric Languérand est spécialiste des thérapies comportementales et cognitives. Il intervient auprès de personnes présentant des troubles anxieux, phobiques et des troubles de la personnalité. Il est également attaché à la consultation du Service Hospitalo-Universitaire (SHU) de l'Hôpital psychiatrique Sainte-Anne (GHU Psychiatrie & Neurosciences) à Paris où il reçoit des personnes présentant des troubles schizophréniques et où il anime un programme d'Éducation thérapeutique du patient (ETP).

En complément de ses activités de consultation à l'hôpital et en libéral, il enseigne et forme les professionnels aux Approches et thérapies comportementales et cognitives et à l'Entretien motivationnel à l'Université Côte d'Azur (Nice), à l'Université de Paris-Descartes, à l'AFTCC (Association Française de Thérapies Comportementales et Cognitives) dont il est membre de la commission d'enseignement.

Ancien président et président d'honneur de l'AFDEM, il est formateur en Entretien motivationnel depuis 2007 et est membre du Motivational Interviewing Network of Trainers (MINT).

ÉVALUATIONS

Des évaluations sont réalisées afin de mesurer l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation. Elles couvrent l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et la satisfaction des participant·e·s. Elles permettent de faire évoluer les contenus afin de favoriser une amélioration continue des formations.

FORMAT DE LA FORMATION

Pour une expérience pédagogique de qualité, nous recommandons de réaliser les 3 jours de formation en continue ou, éventuellement, sous la forme «2 +1» avec deux jours consécutifs et un troisième jour à distance d'un ou deux mois.

Dans les faits, cette dernière option en deux sessions diminue le temps d'apports théoriques, mais permet aux stagiaires de bénéficier d'une analyse des pratiques à partir de leurs expériences de mise en œuvre du contenu de la formation après la 1^{ère} session.

Les sessions peuvent être réalisées en présentiel ou en distanciel, dans les deux cas l'approche pédagogique reste la même en faisant appel à la mise en pratique et à l'expérience. Les outils actuels de vidéoconférence et d'e-learning offrant des possibilités pédagogiques équivalents à celles utilisées lors de la présence physique des participant·e·s.

LA FORMATION

La formation s'adresse aux **personnes ayant déjà suivi une formation de base** (niveau 1), et ayant pu mettre en pratique ces bases.

PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse aux personnes ayant déjà suivi une formation de base (niveau 1), et ayant pu mettre en pratique ces bases dans le cadre de leur activité professionnelle. **La structure demandeuse doit s'assurer que les stagiaires ont suivi la formation de base (niveau 1).**

Un délai de 4 à 6 mois après le niveau 1 est recommandé pour l'organisation d'un niveau 2.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Cette formation a pour but d'approfondir le référentiel théorique (principes et stratégies de l'entretien motivationnel) acquis lors du niveau 1 et l'acquisition des compétences fondamentales permettant d'expérimenter le changement de style relationnel qu'implique cette approche. Se basant sur l'expérience professionnelle des stagiaires, elle vise à approfondir la réflexion et la pratique autour du changement de style que l'utilisation de l'entretien motivationnel implique. Le programme est construit de telle manière à ce que les objectifs suivants soient atteints.

- ✓ Approfondir et affiner la pratique de l'Entretien motivationnel.
- ✓ Aller au-delà des aspects techniques pour favoriser la motivation au changement.
- ✓ Guider les personnes vers le changement à l'aide des quatre processus.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

SAVOIR FAIRE

- ✓ Savoir distinguer discorde et discours-maintien et y répondre.
- ✓ Guider au travers des processus en sachant identifier le moment opportun de l'engagement dans le processus suivant.
- ✓ Savoir avoir utiliser différentes stratégies pour susciter et renforcer le discours-changement.

SAVOIR ÊTRE

- ✓ Créer un climat d'accueil et de sécurité propice à l'abord du changement.
- ✓ Développer les capacités d'écoute et d'empathie pour comprendre le point de vue de la personne au-delà de ce qui est partagé.

PROGRAMME

JOURNÉE 1

MATIN

- ✓ Validation des acquis de la session de base ;
- ✓ Retour sur l'expérience de la pratique en EM des participant-e-s.

APRÈS-MIDI

Engager la relation (approfondissement)

- ✓ Dialogue et esprit de l'EM ;
- ✓ Renforcement de la pratique de l'Écoute réflexive ;
- ✓ Inverser la tendance ;
- ✓ De la non-collaboration à la collaboration.

JOURNÉE 2

MATIN

Le discours-changement (DC)

- ✓ Importance et confiance ;
- ✓ Discours-changement, discours-maintien ;
- ✓ Discours-changement de la mobilisation.

APRÈS-MIDI

Guider au travers des 4 processus

- ✓ Cas pratique : de l'engagement à la planification

JOURNÉE 3

MATIN

Guider au travers des 4 processus (suite)

- ✓ Cas pratique : de l'engagement à la planification

APRÈS-MIDI

Planifier le changement Renforcer les pratiques en EM

- ✓ Accompagnement dans la mise en place d'outils permettant de poursuivre le renforcement au-delà de la formation ;
- ✓ Évaluations des connaissances.

3 jours

soit 21h de face-à-face pédagogique.

Ce programme est susceptible d'être partiellement modifié ou réorganisé selon la dynamique de groupe et dans le respect des objectifs fixés.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Aucune formation avec inscription individuelle n'est dispensée.

Toute structure souhaitant inscrire ses équipes à une formation doit en faire la demande via le formulaire de contact de notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org. Un devis sera établi suite à un entretien avec le demandeur en fonction des attentes et besoins de la structure.

DÉLAIS

La formation pourra être effectuée dans un délai à partir de deux mois après la signature de la convention ou l'établissement du bon de commande en fonction de la disponibilité des équipes, de la structure demandeuse et de la pertinence pédagogique.

FORMATION SUR SITE

L'IPCCÉ propose aux institutions, associations et entreprises des actions de formation :

- ✓ en présentiel ;
- ✓ à distance via l'enseignement en ligne et les webinaires.

TRANSPORT, HÉBERGEMENT, RESTAURATION, ETC

Les transports, hébergement, restauration et autres frais annexes ne sont pas pris en charge par l'IPCCÉ. Les Stagiaires doivent se rapprocher de la structure demandeuse afin de connaître l'éventuelle prise en charge de ces prestations.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'IPCCÉ s'appuie sur l'AGEFIPH, le FIPHFP, leurs partenaires et leurs prestataires externes afin de favoriser l'accès des formations proposées aux personnes en situation de handicap.

INFORMATIONS PRATIQUES

(suite)

TARIFS

Politique de prix: **uniquement sur devis.** (Le devis est établi sous 15 jours ouvrés après réception des informations nécessaires à son établissement.)

Les tarifs des formations sont communiqués sous la forme d'un devis remis à la structure demandeuse. Celui-ci prend en compte les objectifs pédagogiques et le programme qui en découle, le nombre de participant·e·s, la localisation de la formation, les coûts de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice.

Le montant forfaitaire de l'ensemble de nos formations est établi sur la base ci-dessous :

Forfait groupe : de 12 à 18 stagiaires.

Montant par jour : 1 300 euros TTC* ** (mille trois cents euros)

* Hors frais de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice en cas de formation hors Île-de-France, de frais administratifs, de frais pédagogiques et de frais liés à l'achat ou à la location de matériel spécifique sur présentation de justificatifs.

** TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Les autres modalités financières sont décrites à l'article 4 de nos conditions générales de vente.

DES QUESTIONS ?

Pour toute demande complémentaire d'informations commerciales, pédagogiques, d'accessibilité de financement ou de devis, vous pouvez nous contacter via notre formulaire de contact sur notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org.



13 bis avenue de La Motte-Picquet 75007 Paris – 01 89 16 54 44 – secretariat@ipcce.org

N° Siret : 491 028 890 00037 — N° QUALIOP1 : B01792

Organisme de formation enregistré n° 11 75 54897 75 auprès du Préfet de Région Ile-de-France



FORMATION AUX APPROCHES COMPORTEMENTALES ET COGNITIVES

DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE LA RELATION D'AIDE
(ACC / ICC)

En dehors des réflexes moteurs, les comportements sont déclenchés par de multiples facteurs cognitifs, c'est-à-dire reposant sur un **traitement de l'information**. Accompagner une personne dans un changement comportemental suppose donc, directement ou indirectement, de **faire évoluer certains mécanismes cognitifs**. Par exemple, lorsqu'une personne s'énerve dans la rue et s'en prend verbalement ou physiquement une autre personne qui l'a « regardée de travers », cette situation fait appel à une chaîne de traitement de l'information au cours de laquelle de multiples dysfonctionnements peuvent intervenir pour expliquer le comportement agressif. La perception est-elle juste ? La personne croisée regardait-elle vraiment l'agresseur ? Si oui, ce regard était-il réellement hostile ? L'émotion de colère était-elle appropriée ou d'une intensité adaptée à la situation ? La « décision » de réagir verbalement ou physiquement était-elle nécessaire ou efficace ? C'est à ce questionnement et à bien d'autres que les approches comportementales et cognitives vont s'intéresser pour faire évoluer les comportements

problématiques. **L'objectif est d'aider les personnes à modifier leurs mécanismes de traitement de l'information (« restructuration cognitive ») pour favoriser des comportements plus adaptés aux situations rencontrées.**

Pour atteindre cet objectif, différentes techniques de communication sont utilisées et sont l'objet de cette formation. Cet abord de la relation d'aide s'appuie sur les approches cognitives et comportementales qui ont émergé au cours du 20ème siècle et qui ont constitué une évolution importante de la psychologie. La médecine comme la psychologie s'appuie dorénavant sur l'expérimentation et les travaux de recherche pour définir les pratiques les plus adaptées à la prise en charge des patients. C'est au sein de cette psychologie fondées sur les faits (*Evidence-Based Psychology*) que se sont développées des interventions basées sur la compréhension des mécanismes de traitement de l'information à l'œuvre dans les comportements humains. Au-delà de leur intérêt thérapeutique en psychiatrie et en psychologie, l'utilisation de ces formes d'intervention se sont diffusés auprès des intervenants chargés de favoriser des évolutions de comportement chez les personnes, par exemple, en milieu éducatif ou pénitentiaire (avec la notion de pratiques correctionnelles fondamentales).

PUBLICS

Professionnel·le·s de la relation d'aide, dans le soin, la prévention, le conseil, l'action sociale ou éducative ou pénitentiaire, dans un souci d'adaptation aux situations spécifiques rencontrées par chacun·e.

SUPPORT

L'animation de la formation s'appuie sur des diapositives présentant les contenus théoriques, les consignes d'exercice et servant au recueil des savoirs co-construits avec les stagiaires. Un fascicule de type PDF est transmis aux participant·e·s à l'issue de chaque session de formation et comporte une synthèse des diapositives utilisées et les contributions collectives.

La formation ACC est centrée sur l'accompagnement individuel de la personne aidée, néanmoins les outils et stratégies présentés peuvent être utilisés lors de session de groupe. À l'inverse et afin d'enrichir les modalités d'intervention des professionnel·le·s de la relation d'aide, la formation sur la gestion des émotions (disponible pour les personnes ayant suivi la formation aux ACC) propose un modèle d'intervention en groupe, même si les outils et techniques présentés peuvent être utilisés lors d'intervention individuelle.

MODALITÉS

Les thèmes de la formation sont abordés sous la forme de présentations théoriques, mais surtout dans une approche expérientielle permettant la discussion et des échanges de pratiques.

L'animation de la formation fait ainsi appel à la découverte de la théorie par l'expérimentation, à la coconstruction des savoirs complétée par des apports théoriques, à des jeux de rôles et des mises en situation, à des exercices pratiques autour des compétences, des brainstormings, etc.

Cette approche expérientielle de la formation s'attache à permettre la participation de chacun des stagiaires dans l'ensemble des exercices afin que l'expérience de formation soit partagée de la même manière par tous les participant·e·s.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est animée par Emeric Languérand, Psychologue et Psychothérapeute, Président de l'IPCCÉ depuis 2022.

Emeric Languérand est spécialiste des thérapies comportementales et cognitives. Il intervient auprès de personnes présentant des troubles anxieux, phobiques et des troubles de la personnalité. Il est également attaché à la consultation du Service Hospitalo-Universitaire (SHU) de l'Hôpital psychiatrique Sainte-Anne (GHU Psychiatrie & Neurosciences) à Paris où il reçoit des personnes présentant des troubles schizophréniques et où il anime un programme d'Éducation thérapeutique du patient (ETP).

En complément de ses activités de consultation à l'hôpital et en libéral, il enseigne et forme les professionnels aux Approches et thérapies comportementales et cognitives et à l'Entretien motivationnel à l'Université Côte d'Azur (Nice), à l'Université de Paris-Descartes, à l'AFTCC (Association Française de Thérapies Comportementales et Cognitives) dont il est membre de la commission d'enseignement.

Ancien président et président d'honneur de l'AFDEM, il est formateur en Entretien motivationnel depuis 2007 et est membre du Motivational Interviewing Network of Trainers (MINT).

ÉVALUATIONS

Des évaluations sont réalisées afin de mesurer l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation. Elles couvrent l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et la satisfaction des participant·e·s. Elles permettent de faire évoluer les contenus afin de favoriser une amélioration continue des formations.

FORMAT DE LA FORMATION

Les deux premiers jours sont consécutifs, le troisième est à distance (de 1 à 2 mois) afin de permettre un retour sur l'expérience des stagiaires et de poursuivre avec un approfondissement des stratégies et techniques enseignées.

Les sessions peuvent être réalisées en présentiel ou en distanciel, dans les deux cas l'approche pédagogique reste la même en faisant appel à la mise en pratique et à l'expérience. Les outils actuels de vidéoconférence et d'e-learning offrant des possibilités pédagogiques équivalents à celles utilisées lors de la présence physique des participant·e·s.

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Cette formation ne vise pas à former des psychothérapeutes, mais à aider les intervenants confrontés à la question du changement des personnes accompagnées et aux difficultés de sa mise en œuvre en leur permettant d'intégrer dans leur pratique des outils issus des approches comportementales et cognitives. Une démarche qui se diffusent depuis plusieurs années auprès des acteurs chargés de favoriser des évolutions de comportement chez les personnes, par exemple, en milieu éducatif ou pénitentiaire (avec la notion de pratiques correctionnelles fondamentales). Ainsi, par exemple, les conseiller·ère·s pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) se forment à l'utilisation de ces outils dans l'accompagnement des personnes placées sous main de justice (PPSMJ).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

SAVOIR

- ✓ Connaître et comprendre les principes de base de l'approche cognitivo-comportementale et des interventions reposant sur elle.
- ✓ Connaître les théories de base de l'apprentissage et leurs rôles dans les comportements.
- ✓ Connaître les schémas de personnalité (notamment ceux rencontrés fréquemment chez les PPSMJ).

SAVOIR FAIRE

- ✓ Identifier et faire identifier par les personnes aidées la « chaîne comportementale » conduisant au passage à l'acte.
- ✓ Identifier les différents types de pensées.
- ✓ Utiliser des stratégies et techniques visant à faire évoluer les pensées et les représentations des personnes aidées.

PROGRAMME

JOURNÉE 1

MATIN

Principes et généralités des ACC

- ✓ Psychologie scientifique;
- ✓ Les trois dimensions : comportementale, cognitive et émotionnelle;
- ✓ Notions de base des ACC théories de l'apprentissage (classique, opérant, social);
- ✓ Articulation entre le biologique, le social et la psychologie;
- ✓ (Intérêt des ACC pour la probation : rôle et limites de l'intervention des CPIP).

APRÈS-MIDI

ACC des comportements et des passages à l'acte : rôle des émotions

- ✓ Analyse des situations : colonnes de Beck;
- ✓ Définition et fonction des émotions.

JOURNÉE 2

MATIN

ACC des comportements et des passages à l'acte : cognitions et comportements

- ✓ Traitement de l'information : les pensées dysfonctionnelles, les distorsions cognitives, les croyances et schémas de pensée.

APRÈS-MIDI

Abord de différentes techniques de restructuration cognitive et de changement comportemental (TEMPS 1)

- ✓ Généralités;
- ✓ Questionnement socratique, la découverte guidée;
- ✓ Prise d'information, psychoéducation;
- ✓ Résolution de problèmes;
- ✓ Explorer les conséquences des comportements;
- ✓ Identification des situations à risque;
- ✓ Pensées alternatives et comportements alternatifs.

JOURNÉE 3

MATIN

Retour d'expériences

- ✓ Retour d'expérience et attitude à mettre en œuvres;
- ✓ Évaluation des acquis et de l'intégration des compétences.

APRÈS-MIDI

Abord de différentes techniques de restructuration cognitive et de changement comportemental (TEMPS 2)

- ✓ Mise à niveau d'après-évaluation;
- ✓ Construire une alliance avec la personne;
- ✓ Authenticité, modelage et limites, clarification des rôles;
- ✓ Principes de motivation;
- ✓ De la motivation externe à la motivation interne.

3 jours

soit 19h30 de face-à-face pédagogique.

Ce programme est susceptible d'être partiellement modifié ou réorganisé selon la dynamique de groupe et dans le respect des objectifs fixés.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Aucune formation avec inscription individuelle n'est dispensée.

Toute structure souhaitant inscrire ses équipes à une formation doit en faire la demande via le formulaire de contact de notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org. Un devis sera établi suite à un entretien avec le demandeur en fonction des attentes et besoins de la structure.

DÉLAIS

La formation pourra être effectuée dans un délai à partir de deux mois après la signature de la convention ou l'établissement du bon de commande en fonction de la disponibilité des équipes, de la structure demandeuse et de la pertinence pédagogique.

TRANSPORT, HÉBERGEMENT, RESTAURATION, ETC

Les transports, hébergement, restauration et autres frais annexes ne sont pas pris en charge par l'IPCCÉ. Les Stagiaires doivent se rapprocher de la structure demandeuse afin de connaître l'éventuelle prise en charge de ces prestations.

FORMATION SUR SITE

L'IPCCÉ propose aux institutions, associations et entreprises des actions de formation :

- ✓ en présentiel ;
- ✓ à distance via l'enseignement en ligne et les webinaires.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'IPCCÉ s'appuie sur l'AGEFIPH, le FIPHFP, leurs partenaires et leurs prestataires externes afin de favoriser l'accès des formations proposées aux personnes en situation de handicap.

INFORMATIONS PRATIQUES

(suite)

TARIFS

Politique de prix: **uniquement sur devis.** (Le devis est établi sous 15 jours ouvrés après réception des informations nécessaires à son établissement.)

Les tarifs des formations sont communiqués sous la forme d'un devis remis à la structure demandeuse. Celui-ci prend en compte les objectifs pédagogiques et le programme qui en découle, le nombre de participant·e·s, la localisation de la formation, les coûts de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice.

Le montant forfaitaire de l'ensemble de nos formations est établi sur la base ci-dessous :

Forfait groupe : de 12 à 18 stagiaires.

Montant par jour : 1 300 euros TTC* ** (mille trois cents euros)

* Hors frais de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice en cas de formation hors Île-de-France, de frais administratifs, de frais pédagogiques et de frais liés à l'achat ou à la location de matériel spécifique sur présentation de justificatifs.

** TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Les autres modalités financières sont décrites à l'article 4 de nos conditions générales de vente.

DES QUESTIONS ?

Pour toute demande complémentaire d'informations commerciales, pédagogiques, d'accessibilité de financement ou de devis, vous pouvez nous contacter via notre formulaire de contact sur notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org.



13 bis avenue de La Motte-Picquet 75007 Paris – 01 89 16 54 44 – secretariat@ipcce.org

N° Siret : 491 028 890 00037 — N° QUALIOP1 : B01792

Organisme de formation enregistré n° 11 75 54897 75 auprès du Préfet de Région Ile-de-France



28 septembre 2022

FORMATION À LA GESTION DES ÉMOTIONS

DANS LA CONTINUITÉ DE LA FORMATION AUX APPROCHES
COMPORTEMENTALES ET COGNITIVES

Cette formation s'adresse aux personnes ayant déjà participé à une formation aux approches comportementales et cognitives (ACC) leur ayant permis d'acquérir les bases de compréhension du fonctionnement psychologique et comportemental des personnes suivies et des possibilités d'interventions. Elle a pour objectif d'apprendre comment accompagner les personnes suivies à réduire leur débordement émotionnel, à diminuer les comportements inadaptés et à les remplacer par attitudes alternatives plus adaptées. Ceci suppose en premier lieu d'aider les personnes suivies à comprendre leur fonctionnement émotionnel, à en auto-évaluer la nature et l'intensité chez elles et chez leurs interlocuteurs, puis à apprendre à gérer ses émotions pour éviter qu'elles ne contribuent au passage à l'acte. Ensuite, il s'agit d'accompagner les personnes dans le développement des compétences nécessaires à des comportements appropriés. Pour cela, les personnes doivent être

capables de gérer les conflits interpersonnels avec d'autres stratégies que le débordement affectif. Elles doivent pouvoir également percevoir les conséquences de leur comportement et, quand cela est accessible pour elles, mettre en œuvre des capacités d'empathie.

Par exemple, la difficulté de gestion des émotions a été identifiée comme une des problématiques importantes rencontrées chez les personnes responsables d'infractions et comme un facteur important de récurrence. La place de la colère dans les passages à l'acte a notamment été mise en évidence. Ces trente dernières années différents programmes de gestion des émotions ont été élaborés pour accompagner les personnes détenues ou suivies vers une meilleure gestion émotionnelle. Plusieurs études ont montré leur impact favorable sur la récurrence.

Compréhension, identification et gestion émotionnelle sont nécessaires et les différents outils et stratégies présentés lors de la formation permettront aux professionnel·le·s d'accompagner les personnes dans le développement des compétences nécessaires à l'évolution de leurs attitudes émotionnelles.

PUBLICS

Professionnel·le·s de la relation d'aide, dans le soin, la prévention, le conseil, l'action sociale ou éducative ou pénitentiaire, ayant suivi la formation aux ACC.

SUPPORT

L'animation de la formation s'appuie sur des diapositives présentant les contenus théoriques, les consignes d'exercice et servant au recueil des savoirs co-construits avec les stagiaires. Un fascicule de type PDF est transmis aux participant·e·s à l'issue de chaque session de formation et comporte une synthèse des diapositives utilisées et les contributions collectives.

La formation ACC est centrée sur l'accompagnement individuel de la personne aidée, néanmoins les outils et stratégies présentés peuvent être utilisés lors de session de groupe. À l'inverse et afin d'enrichir les modalités d'intervention des professionnel·le·s de la relation d'aide, la formation à la gestion des émotions (disponible pour les personnes ayant suivi la formation aux ACC) propose un modèle d'intervention en groupe, même si les outils et techniques présentés peuvent être utilisés lors d'intervention individuelle.

MODALITÉS

Les thèmes de la formation sont abordés sous la forme de présentations théoriques, mais surtout dans une approche expérientielle permettant la discussion et des échanges de pratiques.

L'animation de la formation fait ainsi appel à la découverte de la théorie par l'expérimentation, à la coconstruction des savoirs complétée par des apports théoriques, à des jeux de rôles et des mises en situation, à des exercices pratiques autour des compétences, des brainstormings, etc.

Cette approche expérientielle de la formation s'attache à permettre la participation de chacun des stagiaires dans l'ensemble des exercices afin que l'expérience de formation soit partagée de la même manière par tous les participant·e·s.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est animée par Emeric Languérand, Psychologue et Psychothérapeute, Président de l'IPCCÉ depuis 2022.

Emeric Languérand est spécialiste des thérapies comportementales et cognitives. Il intervient auprès de personnes présentant des troubles anxieux, phobiques et des troubles de la personnalité. Il est également attaché à la consultation du Service Hospitalo-Universitaire (SHU) de l'Hôpital psychiatrique Sainte-Anne (GHU Psychiatrie & Neurosciences) à Paris où il reçoit des personnes présentant des troubles schizophréniques et où il anime un programme d'Éducation thérapeutique du patient (ETP).

En complément de ses activités de consultation à l'hôpital et en libéral, il enseigne et forme les professionnels aux Approches et thérapies comportementales et cognitives et à l'Entretien motivationnel à l'Université Côte d'Azur (Nice), à l'Université de Paris-Descartes, à l'AFTCC (Association Française de Thérapies Comportementales et Cognitives) dont il est membre de la commission d'enseignement.

Ancien président et président d'honneur de l'AFDEM, il est formateur en Entretien motivationnel depuis 2007 et est membre du Motivational Interviewing Network of Trainers (MINT).

ÉVALUATIONS

Des évaluations sont réalisées afin de mesurer l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation. Elles couvrent l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et la satisfaction des participant·e·s. Elles permettent de faire évoluer les contenus afin de favoriser une amélioration continue des formations.

FORMAT DE LA FORMATION

Les deux premiers jours sont consécutifs, le troisième est à distance (de 1 à 2 mois) afin de permettre un retour sur l'expérience des stagiaires et de poursuivre avec un approfondissement des stratégies et techniques enseignées.

Les sessions peuvent être réalisées en présentiel ou en distanciel, dans les deux cas l'approche pédagogique reste la même en faisant appel à la mise en pratique et à l'expérience. Les outils actuels de vidéoconférence et d'e-learning offrant des possibilités pédagogiques équivalents à celles utilisées lors de la présence physique des participant·e·s.

LA FORMATION

La formation s'adresse aux **personnes ayant déjà suivi une formation aux ACC**, et ayant pu mettre en pratique ces bases.

PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse aux personnes ayant déjà suivi une formation aux ACC, et ayant pu mettre en pratique ces bases dans le cadre de leur activité professionnelle. **La structure demandeuse doit s'assurer que les stagiaires ont suivi la formation aux ACC.**

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La formation sur la gestion des émotions a pour objectif d'apprendre aux intervenant·e·s comment accompagner les personnes suivies à réduire leur débordement émotionnel, à diminuer les comportements inadaptés et à les remplacer par attitudes alternatives plus adaptées.

Compréhension, identification et gestion émotionnelle sont nécessaires et les différents outils et stratégies présentés lors de la formation permettront aux professionnel·le·s d'accompagner les personnes dans le développement des compétences nécessaires à l'évolution de leurs attitudes émotionnelles.

- ✓ Comprendre et identifier le fonctionnement émotionnel des personnes suivies.
- ✓ Accompagner les personnes dans le développement des compétences nécessaires à l'évolution de leurs attitudes émotionnelles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

SAVOIR

- ✓ Connaître et comprendre les bases du fonctionnement des émotions et de leur régulation.
- ✓ Connaître les limites des interventions sur la gestion émotionnelle.

SAVOIR FAIRE

- ✓ Identifier et faire identifier par les personnes suivies les émotions favorisant le débordement émotionnel.
- ✓ Accompagner les personnes dans l'intégration de stratégie de régulation émotionnelle.
- ✓ Faire anticiper par les personnes suivies les situations à risque de débordement et les aider à mettre en place des stratégies préventives.
- ✓ Acquérir les compétences de base pour l'animation de groupes de gestion des émotions.

PROGRAMME

JOURNÉE 1

MATIN

Émotions: rôle, fonction et physiologie des émotions

- ✓ Définition;
- ✓ Physiologie des émotions;
- ✓ Rôle et fonctions;
- ✓ Reconnaissance émotionnelle et repérage: outils et méthode d'apprentissage.

APRÈS-MIDI

Méthodes de gestion des émotions reconnaissance et auto-évaluation rôle des émotions

- ✓ Psychoéducation des émotions;
- ✓ Approche physiologique;
- ✓ Approche comportementale;
- ✓ Approche cognitive.

JOURNÉE 2

MATIN

Méthodes de gestion des émotions régulation émotionnelle

- ✓ Aspects motivationnels;
- ✓ Estime de soi et sentiment d'efficacité personnelle.

APRÈS-MIDI

Méthodes de gestion des facteurs de risque de débordement émotionnel

- ✓ Gestion des situations conflictuelles et affirmation de soi adaptée (habiletés sociales);
- ✓ Résolution de problème;
- ✓ Accompagnement à l'empathie;
- ✓ Prévention de la rechute et gestion des situations à risque.

JOURNÉE 3

MATIN

Retour d'expériences et approfondissement des méthodes de gestion des facteurs de risque de débordement émotionnel

- ✓ Retour d'expérience et attitude à mettre en œuvres;
- ✓ Évaluation des acquis et de l'intégration des compétences;
- ✓ Approfondissement des méthodes de gestion des facteurs de risque de débordement émotionnel.

APRÈS-MIDI

Format des interventions, place du travail sur l'empathie, approche prédictive du risque de débordement émotionnel

- ✓ Approche individuelle;
- ✓ Approche de groupe.

3 jours

soit 19h30 de face-à-face pédagogique.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Aucune formation avec inscription individuelle n'est dispensée.

Toute structure souhaitant inscrire ses équipes à une formation doit en faire la demande via le formulaire de contact de notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org. Un devis sera établi suite à un entretien avec le demandeur en fonction des attentes et besoins de la structure.

DÉLAIS

La formation pourra être effectuée dans un délai à partir de deux mois après la signature de la convention ou l'établissement du bon de commande en fonction de la disponibilité des équipes, de la structure demandeuse et de la pertinence pédagogique.

FORMATION SUR SITE

L'IPCCÉ propose aux institutions, associations et entreprises des actions de formation :

- ✓ en présentiel ;
- ✓ à distance via l'enseignement en ligne et les webinaires.

TRANSPORT, HÉBERGEMENT, RESTAURATION, ETC

Les transports, hébergement, restauration et autres frais annexes ne sont pas pris en charge par l'IPCCÉ. Les Stagiaires doivent se rapprocher de la structure demandeuse afin de connaître l'éventuelle prise en charge de ces prestations.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'IPCCÉ s'appuie sur l'AGEFIPH, le FIPHFP, leurs partenaires et leurs prestataires externes afin de favoriser l'accès des formations proposées aux personnes en situation de handicap.

INFORMATIONS PRATIQUES

(suite)

TARIFS

Politique de prix: **uniquement sur devis.** (Le devis est établi sous 15 jours ouvrés après réception des informations nécessaires à son établissement.)

Les tarifs des formations sont communiqués sous la forme d'un devis remis à la structure demandeuse. Celui-ci prend en compte les objectifs pédagogiques et le programme qui en découle, le nombre de participant·e·s, la localisation de la formation, les coûts de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice.

Le montant forfaitaire de l'ensemble de nos formations est établi sur la base ci-dessous :

Forfait groupe : de 12 à 18 stagiaires.

Montant par jour : 1 300 euros TTC* ** (mille trois cents euros)

* Hors frais de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice en cas de formation hors Île-de-France, de frais administratifs, de frais pédagogiques et de frais liés à l'achat ou à la location de matériel spécifique sur présentation de justificatifs.

** TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Les autres modalités financières sont décrites à l'article 4 de nos conditions générales de vente.

DES QUESTIONS ?

Pour toute demande complémentaire d'informations commerciales, pédagogiques, d'accessibilité de financement ou de devis, vous pouvez nous contacter via notre formulaire de contact sur notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org.



13 bis avenue de La Motte-Picquet 75007 Paris – 01 89 16 54 44 – secretariat@ipcce.org

N° Siret : 491 028 890 00037 — N° QUALIOP1 : B01792

Organisme de formation enregistré n° 11 75 54897 75 auprès du Préfet de Région Ile-de-France



22 septembre 2023

FORMATION À LA PRATIQUE DES HABILETÉS SOCIALES

AVEC LES PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE

LA PRATIQUE DES HABILITÉS SOCIALES AVEC LES PPSMJ

Les habiletés sociales comprennent l'ensemble des capacités permettant l'ajustement des personnes aux situations sociales. Elles reposent sur une perception et une compréhension des messages communiqués par les autres, le choix d'une réponse adaptée entre plusieurs alternatives, la transmission de cette réponse de manière appropriée et prenant en compte le contexte.

L'acquisition des habiletés sociales par les PPSMJ est considérée comme une intervention de base dans l'approche cognitive comportementale. L'intervention vise le développement des compétences sociales et, notamment, l'acquisition de comportements et de connaissances pratiques concernant les relations interpersonnelles. Elle cherche à apprendre aux PPSMJ des comportements prosociaux en lieu et place des attitudes antisociales signes d'un déficit de leurs habiletés relationnelles.

La formation vise à accompagner des CPIP déjà formés aux ACC/ICC et à la gestion des émotions avec les PPSMJ dans l'intégration d'outils d'intervention individuelle et groupale. Elle doit leur permettre d'intégrer ces outils dans leur pratique et favoriser l'organisation de groupe d'habiletés sociales.

PUBLICS

Professionnel·les de la relation d'aide dans la prévention,
le conseil, l'action pénitentiaire.

MODALITÉS

Les thèmes de la formation sont abordés sous la forme de présentations théoriques, mais surtout dans une **approche expérientielle** permettant la discussion et des échanges de pratiques.

L'animation de la formation fait ainsi appel à la découverte de la théorie par **l'expérimentation**, à la coconstruction des savoirs complétée par des apports théoriques, à des **jeux de rôles** et des **misés en situation**, à des **exercices pratiques** autour des compétences, des brainstormings, etc.

Cette approche expérientielle de la formation s'attache à permettre la participation de chacun des stagiaires dans l'ensemble des exercices afin que l'expérience de formation soit partagée de la même manière par tous les participant·es.

EFFECTIF DES STAGIAIRES

Pour préserver la qualité pédagogique de la formation, l'effectif recommandé est 12 à 18 personnes maximum.

La présence de tous·tes les participant·es tous les jours de la formation est indispensable, à la fois pour garantir le bon déroulement de celle-ci et pour atteindre les objectifs pédagogiques. Lorsque la formation aura démarré, aucun·e nouveau·elle participant·e ne pourra être accepté dans le groupe, ceci pour préserver la dynamique de groupe.

SUPPORT

L'animation de la formation s'appuie sur des diapositives présentant les contenus théoriques, les consignes d'exercice et servant au recueil des savoirs co-construits avec les stagiaires.

Un fascicule de type PDF est transmis aux participant·es à l'issue de chaque session de formation et comporte une synthèse des diapositives utilisées et les contributions collectives.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe de formation est animée par Emeric Languérand, Psychologue et Psychothérapeute. Attaché à la consultation du Service Hospitalo-Universitaire (SHU) de l'Hôpital Sainte-Anne à Paris, Emeric Languérand enseigne à l'Université Nice - Côte d'Azur et est membre de la Commission d'Enseignement de l'Association Française de Thérapies Comportementales et Cognitives (AFTCC) en complément de ses activités de thérapeute et de superviseur en TCC. Il est également membre du MINT (Motivational Interviewing Network of Trainers) et du conseil d'administration de l'AFDEM (Association Francophone de Diffusion de l'Entretien Motivationnel) dont il a été Président et Président d'honneur.

Spécialiste des TCC, Emeric Languérand est formateur en Entretien motivationnel depuis 2007. Il assure en moyenne personnellement 25 opérations de formation par an et a participé à l'élaboration de plusieurs programmes de formation à destination des soignant-es pour l'accompagnement motivationnel de leurs patient-es.

Il enseigne également à l'Université Côte d'Azur, ainsi qu'à l'Université René Descartes (Paris V). Membre de la Société Française d'Alcoologie (SFA), il a été attaché à l'Unité de traitement ambulatoire des maladies addictives (UTAMA) de l'Hôpital Beaujon (AP-HP). Il a également mis en place et coordonné des programmes de Médecins sans frontières en France à destination notamment de personnes affectées par le VIH, de migrant-es et d'usager-ères de drogues.

ÉVALUATIONS

Des évaluations sont réalisées afin de mesurer l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation. Elles couvrent l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et la satisfaction des participant-es. Elles permettent de faire évoluer les contenus afin de favoriser une amélioration continue des formations.

FORMAT DE LA FORMATION

La formation se déroule sur deux journées, soit 13h00 de face-à-face pédagogique.

Les sessions peuvent être réalisées en présentiel ou en distanciel, dans les deux cas l'approche pédagogique reste la même en faisant appel à la mise en pratique et à l'expérience. Les outils actuels de vidéoconférence et d'e-learning offrant des possibilités pédagogiques équivalents à celles utilisées lors de la présence physique des participant-es.

LA FORMATION

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Un exercice initial permet de voir quel est le niveau de chacun pour adapter et moduler la formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

SAVOIR

- ✓ Définir simplement les notions d'habiletés et compétences sociales.
- ✓ Connaître les notions de comportements appropriés et inappropriés.
- ✓ Connaître les liens entre habiletés sociales et délinquance.

SAVOIR FAIRE

- ✓ Résoudre les obstacles rencontrés par les PPSMJ dans l'utilisation des habiletés sociales.
- ✓ Aborder la résolution de problèmes avec les proches.
- ✓ Aider les PPSMJ à garder leur calme et à agir face à la manipulation.
- ✓ Motiver au choix des comportements alternatifs.
- ✓ Constituer un programme individuel ou de groupe d'habiletés sociales pour les PPSMJ.
- ✓ Apprendre aux PPSMJ à dire « non » sans brutalité pour préserver la relation.
- ✓ Émettre des critiques constructives.
- ✓ Recevoir des critiques négatives et savoir répondre à la critique injuste de manière constructive.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Un exercice initial permet de voir quel est le niveau de chacun pour adapter et moduler la formation.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'objectif de cette formation vise à accompagner des CPIP déjà formés aux ACC/ICC et à la gestion des émotions avec les PPSMJ dans l'intégration d'outils d'intervention individuelle et de groupe. Elle doit leur permettre d'intégrer ces outils dans leur pratique et favoriser l'organisation de groupe d'habiletés sociales.

Le programme est construit de telle manière que les objectifs suivants soient atteints.

PROGRAMME

JOURNÉE 1

MATIN

- ✓ Définition des habiletés et compétences sociales.
- ✓ Habiletés sociales et délinquance.
- ✓ Notions de comportements appropriés et inappropriés :
 - Du passif à l'agressif, quelles différences ?
 - Comment évaluer les compétences sociales des PPSMJ ?
 - Apprendre au PPSMJ à évaluer sa place et son positionnement dans la relation à l'autre.

APRÈS-MIDI

- ✓ Motivation au choix des comportements alternatifs : agressivité VS affirmation.
- ✓ Outils et programmes d'habiletés sociales :
 - Théorie de l'esprit.
 - Apprendre aux PPSMJ à dire « non » sans brutalité pour préserver la relation.
 - Émettre des critiques constructives.
 - Recevoir des remarques négatives.
 - Répondre à la critique injuste de manière constructive.

JOURNÉE 2

MATIN

Aller plus loin dans sa pratique

- ✓ Résoudre les obstacles rencontrés par les PPSMJ dans l'utilisation des habiletés sociales.
- ✓ Aborder la résolution de problèmes dans le couple, avec les proches.
- ✓ Aider les PPSMJ à garder leur calme et agir face à la manipulation.

APRÈS-MIDI

Construire des interventions sur les habiletés sociales à destination des PPSMJ

- ✓ Constituer un programme.
- ✓ Savoir organiser des jeux de rôles avec les PPSMJ.
- ✓ Évaluations des connaissances.

2 journées

soit 13h00 de face-à-face pédagogique.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Aucune formation avec inscription individuelle n'est dispensée.

Toute structure souhaitant inscrire ses équipes à une formation doit en faire la demande via le formulaire de contact de notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org. Un devis sera établi suite à un entretien avec le demandeur en fonction des attentes et besoins de la structure.

DÉLAIS

La formation pourra être effectuée dans un délai à partir de deux mois après la signature de la convention ou l'établissement du bon de commande en fonction de la disponibilité des équipes, de la structure demandeuse et de la pertinence pédagogique.

FORMATION SUR SITE

L'IPCCÉ propose aux institutions, associations et entreprises des actions de formation :

- ✓ en présentiel ;
- ✓ à distance via l'enseignement en ligne et les webinaires.

TRANSPORT, HÉBERGEMENT, RESTAURATION, ETC

Les transports, hébergement, restauration et autres frais annexes ne sont pas pris en charge par l'IPCCÉ. Les Stagiaires doivent se rapprocher de la structure demandeuse afin de connaître l'éventuelle prise en charge de ces prestations.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'IPCCÉ s'appuie sur l'AGEFIPH, le FIPHFP, leurs partenaires et leurs prestataires externes afin de favoriser l'accès des formations proposées aux personnes en situation de handicap.

INFORMATIONS PRATIQUES

(suite)

TARIFS

Politique de prix: **uniquement sur devis**. (Le devis est établi sous 15 jours ouvrés après réception des informations nécessaires à son établissement.)

Les tarifs des formations sont communiqués sous la forme d'un devis remis à la structure demandeuse. Celui-ci prend en compte les objectifs pédagogiques et le programme qui en découle, le nombre de participant·e·s, la localisation de la formation, les coûts de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice.

Le montant forfaitaire de l'ensemble de nos formations est établi sur la base ci-dessous :

Forfait groupe : de 12 à 18 stagiaires.

Montant par jour : 1 300 euros TTC* ** (mille trois cents euros)

* Hors frais administratifs, frais pédagogiques, frais de support, frais de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice en cas de formation hors Île-de-France et frais liés à l'achat ou à la location de matériel spécifique sur présentation de justificatifs.

** TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Les autres modalités financières sont décrites à l'article 4 de nos conditions générales de vente.

DES QUESTIONS ?

Pour toute demande complémentaire d'informations commerciales, pédagogiques, d'accessibilité de financement ou de devis, vous pouvez nous contacter via notre formulaire de contact sur notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org.



13 bis avenue de La Motte-Picquet 75007 Paris – 01 89 16 54 44 – secretariat@ipcce.org

N° Siret : 491 028 890 00037 — N° QUALIOP1 : B01792

Organisme de formation enregistré n° 11 75 54897 75 auprès du Préfet de Région Ile-de-France



**FORMATION À
LA PRISE EN COMPTE
DES TROUBLES SCHIZOPHRÉNIQUES
DANS LES INTERVENTIONS AUPRÈS DES PPSMJ**

Plus de la moitié des personnes détenues en France ont des antécédents psychiatriques avant leur entrée en détention, une sur 6 a déjà été hospitalisée en psychiatrie. Les troubles psychotiques en détention ont une prévalence 5 à 10 fois plus importante qu'en population générale. Parmi les affections psychiatriques repérés, 7% concerneraient la schizophrénie.

La schizophrénie est une maladie très hétérogène qui peut être définie comme un trouble du traitement et de l'intégration de l'information. Les patient·es peuvent présenter des symptômes de distorsion de la réalité s'exprimant par des idées délirantes et des hallucinations. Elle peut aussi se manifester par une réduction des capacités d'expression, une difficulté à accomplir des actes de la vie quotidienne et un retrait social. Ces derniers symptômes sont généralement plus stables et plus persistants que les autres signes de la maladie. Ils se confondent facilement avec la dépression ou certains effets secondaires des médicaments. Finalement, la maladie peut se révéler par une désorganisation dans la façon de s'exprimer sur les plans verbal et comportemental. Ces différentes manifestations peuvent être présentes simultanément ou non, avec différentes intensités.

Si le risque de violence des personnes présentant un trouble schizophrénique est plus élevé que celui de la population générale, il reste néanmoins faible et est corrélé à l'usage de substances psychoactives (drogues et alcool). Néanmoins, cette population est surreprésentée chez les PPSMJ en raison notamment des carences du système de prise en charge psychiatrique de ces patients qui laissent bon nombre de patients avec un accompagnement thérapeutique faible. Les CPIP rencontrent donc régulièrement ces patients dans les suivis qu'ils réalisent.

Si le trouble est d'origine neuropsychologique, les études et les agences de santé recommandent d'associer dans l'accompagnement des patients les traitements neuroleptiques à diverses approches comportementales et cognitives qui ont montré leur efficacité. En dehors des interventions médicales et psychologiques, les CPIP ont un rôle à jouer pour participer au « rétablissement » des personnes présentant un trouble schizophrénique, notion en plein développement dans l'accompagnement médico-social de cette maladie.

L'objectif de cette formation est donc aidé les CPIP à mieux comprendre le fonctionnement de ce trouble afin d'adapter leur intervention quand ils sont amenés à suivre des personnes présentant une schizophrénie.

PUBLICS

Professionnel·les de la relation d'aide dans la prévention,
le conseil, l'action pénitentiaire.

MODALITÉS

Les thèmes de la formation sont abordés sous la forme de présentations théoriques, mais surtout dans une **approche expérientielle** permettant la discussion et des échanges de pratiques.

L'animation de la formation fait ainsi appel à la découverte de la théorie par **l'expérimentation**, à la coconstruction des savoirs complétée par des apports théoriques, à des **jeux de rôles** et des **misés en situation**, à des **exercices pratiques** autour des compétences, des brainstormings, etc.

Cette approche expérientielle de la formation s'attache à permettre la participation de chacun des stagiaires dans l'ensemble des exercices afin que l'expérience de formation soit partagée de la même manière par tous les participant·es.

EFFECTIF DES STAGIAIRES

Pour préserver la qualité pédagogique de la formation, l'effectif recommandé est 12 à 18 personnes maximum.

La présence de tous·tes les participant·es tous les jours de la formation est indispensable, à la fois pour garantir le bon déroulement de celle-ci et pour atteindre les objectifs pédagogiques. Lorsque la formation aura démarré, aucun·e nouveau·elle participant·e ne pourra être accepté dans le groupe, ceci pour préserver la dynamique de groupe.

SUPPORT

L'animation de la formation s'appuie sur des diapositives présentant les contenus théoriques, les consignes d'exercice et servant au recueil des savoirs co-construits avec les stagiaires.

Un fascicule de type PDF est transmis aux participant·es à l'issue de chaque session de formation et comporte une synthèse des diapositives utilisées et les contributions collectives.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe de formation est animée par Emeric Languérand, Psychologue et Psychothérapeute. Attaché à la consultation du Service Hospitalo-Universitaire (SHU) de l'Hôpital Sainte-Anne à Paris, Emeric Languérand enseigne à l'Université Nice - Côte d'Azur et est membre de la Commission d'Enseignement de l'Association Française de Thérapies Comportementales et Cognitives (AFTCC) en complément de ses activités de thérapeute et de superviseur en TCC. Il est également membre du MINT (Motivational Interviewing Network of Trainers) et du conseil d'administration de l'AFDEM (Association Francophone de Diffusion de l'Entretien Motivationnel) dont il a été Président et Président d'honneur.

Spécialiste des TCC, Emeric Languérand est formateur en Entretien motivationnel depuis 2007. Il assure en moyenne personnellement 25 opérations de formation par an et a participé à l'élaboration de plusieurs programmes de formation à destination des soignant-es pour l'accompagnement motivationnel de leurs patient-es.

Il enseigne également à l'Université Côte d'Azur, ainsi qu'à l'Université René Descartes (Paris V). Membre de la Société Française d'Alcoologie (SFA), il a été attaché à l'Unité de traitement ambulatoire des maladies addictives (UTAMA) de l'Hôpital Beaujon (AP-HP). Il a également mis en place et coordonné des programmes de Médecins sans frontières en France à destination notamment de personnes affectées par le VIH, de migrant-es et d'usager-ères de drogues.

ÉVALUATIONS

Des évaluations sont réalisées afin de mesurer l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation. Elles couvrent l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et la satisfaction des participant-es. Elles permettent de faire évoluer les contenus afin de favoriser une amélioration continue des formations.

FORMAT DE LA FORMATION

La formation se déroule sur une journée, soit 6h30 de face-à-face pédagogique.

Les sessions peuvent être réalisées en présentiel ou en distanciel, dans les deux cas l'approche pédagogique reste la même en faisant appel à la mise en pratique et à l'expérience. Les outils actuels de vidéoconférence et d'e-learning offrant des possibilités pédagogiques équivalents à celles utilisées lors de la présence physique des participant-es.

LA FORMATION

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Un exercice initial permet de voir quel est le niveau de chacun pour adapter et moduler la formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

SAVOIR

- ✓ Définir simplement la notion de troubles schizophréniques et son épidémiologie.
- ✓ Connaître les manifestations symptomatiques.
- ✓ Connaître les principaux facteurs explicatifs des troubles schizophréniques.
- ✓ Connaître les modalités et recommandations actuelles dans la prise en compte du trouble.
- ✓ Connaître les facteurs favorisant le passage à l'acte chez les PPSMJ.

SAVOIR FAIRE

- ✓ Répondre aux manifestations délirantes de manière adaptée.
- ✓ Savoir utiliser de manière adaptée aux troubles les stratégies motivationnelles favorisant l'engagement des personnes dans le suivi (valeurs).

SAVOIR ÊTRE

- ✓ Prendre conscience de son propre style de communication avec la personne concernée.
- ✓ Savoir se détacher, même un temps, de sa mission pour se centrer sur la personne en prenant en compte les manifestations symptomatiques.
- ✓ Développer ses capacités d'empathie.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Un exercice initial permet de voir quel est le niveau de chacun pour adapter et moduler la formation.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'objectif de cette formation est de permettre aux CPIP à mieux comprendre le fonctionnement des troubles schizophréniques afin d'adapter leur intervention quand ils sont amenés à suivre des personnes présentant un tel trouble. Le programme est construit de telle manière que les objectifs suivants soient atteints.

PROGRAMME

MATIN

(3H30)

- ✓ Qu'est-ce que la schizophrénie, les troubles schizophréniques ?
- ✓ Facteurs explicatifs des origines du trouble.
- ✓ Stratégies thérapeutiques validées : une approche intégrative et éducative.
- ✓ Du handicap au rétablissement.
- ✓ Troubles schizophréniques et passage à l'acte.
- ✓ Conséquence dans l'accompagnement des PPSMJ.

APRÈS-MIDI

(3H00)

- ✓ Favoriser l'alliance et l'engagement dans le suivi.
- ✓ Communiquer de manière motivationnelle et adaptée aux troubles.
- ✓ Répondre au discours délirant.
- ✓ Gérer les tensions, la colère et la violence.
- ✓ Articulation avec les autres acteurs et limites dans le suivi.
- ✓ Évaluations des connaissances.

1 journée

soit 6h30 de face-à-face pédagogique.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Aucune formation avec inscription individuelle n'est dispensée.

Toute structure souhaitant inscrire ses équipes à une formation doit en faire la demande via le formulaire de contact de notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org. Un devis sera établi suite à un entretien avec le demandeur en fonction des attentes et besoins de la structure.

DÉLAIS

La formation pourra être effectuée dans un délai à partir de deux mois après la signature de la convention ou l'établissement du bon de commande en fonction de la disponibilité des équipes, de la structure demandeuse et de la pertinence pédagogique.

FORMATION SUR SITE

L'IPCCÉ propose aux institutions, associations et entreprises des actions de formation :

- ✓ en présentiel ;
- ✓ à distance via l'enseignement en ligne et les webinaires.

TRANSPORT, HÉBERGEMENT, RESTAURATION, ETC

Les transports, hébergement, restauration et autres frais annexes ne sont pas pris en charge par l'IPCCÉ. Les Stagiaires doivent se rapprocher de la structure demandeuse afin de connaître l'éventuelle prise en charge de ces prestations.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'IPCCÉ s'appuie sur l'AGEFIPH, le FIPHFP, leurs partenaires et leurs prestataires externes afin de favoriser l'accès des formations proposées aux personnes en situation de handicap.

INFORMATIONS PRATIQUES

(suite)

TARIFS

Politique de prix: **uniquement sur devis.** (Le devis est établi sous 15 jours ouvrés après réception des informations nécessaires à son établissement.)

Les tarifs des formations sont communiqués sous la forme d'un devis remis à la structure demandeuse. Celui-ci prend en compte les objectifs pédagogiques et le programme qui en découle, le nombre de participant·e·s, la localisation de la formation, les coûts de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice.

Le montant forfaitaire de l'ensemble de nos formations est établi sur la base ci-dessous :

Forfait groupe : de 12 à 18 stagiaires.

Montant par jour : 1 300 euros TTC* ** (mille trois cents euros)

* Hors frais administratifs, frais pédagogiques, frais de support, frais de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice en cas de formation hors Île-de-France et frais liés à l'achat ou à la location de matériel spécifique sur présentation de justificatifs.

** TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Les autres modalités financières sont décrites à l'article 4 de nos conditions générales de vente.

DES QUESTIONS ?

Pour toute demande complémentaire d'informations commerciales, pédagogiques, d'accessibilité de financement ou de devis, vous pouvez nous contacter via notre formulaire de contact sur notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org.



13 bis avenue de La Motte-Picquet 75007 Paris – 01 89 16 54 44 – secretariat@ipcce.org

N° Siret : 491 028 890 00037 — N° QUALIOP1 : B01792

Organisme de formation enregistré n° 11 75 54897 75 auprès du Préfet de Région Ile-de-France



21 septembre 2023

FORMATION À LA PRISE EN COMPTE DU PSYCHOTRAUMATISME

DANS LES INTERVENTIONS AUPRÈS DES PPSMJ

Une récente recherche à partir d'études menées dans 20 pays différents sur une population de 21 099 personnes emprisonnées a mis en évidence que le trouble de stress post-traumatique (TSPT) l'un des troubles psychiatriques les plus fréquents chez les détenus. Selon ces travaux, la prévalence « vie entière » serait 17,8 % chez les hommes et de 40,1 % chez femmes incarcérés. Ces chiffres soulignent une surreprésentation de ce trouble dans le contexte pénitentiaire en comparaison avec les données en population générale qui retrouvent une prévalence « vie entière » de 3,9 %.

En France, l'enquête réalisée en 2003 et 2004 dans 22 prisons a mesuré un taux de prévalence du TSPT compris entre 8,3 % et 21 % pour les hommes, et entre 13,1 % et 37,4 % pour les femmes.

Cette surreprésentation peut s'expliquer par plusieurs hypothèses. Certaines sont en lien avec les facteurs de risque de TSPT observé dans la population générale, facteurs qui se retrouvent à être surreprésentés dans la population carcérale : niveau socio-économique faible, niveau éducatif inférieur à la population générale, isolement

social. Par ailleurs, les victimes de violence dans l'enfance sont également surreprésentées dans la population incarcérée et c'est facteur de risque de TSPT. D'autres hypothèses peuvent être associées au motif ayant entraîné un suivi judiciaire et une incarcération, le psychotraumatisme pouvant découler du passage à l'acte. Enfin, le TSPT peut être consécutif du vécu et des événements liés à la situation de détention.

Compte tenu de ces données, le repérage et la prise en charge du TSPT chez les PPSMJ sont nécessaire et indispensable. Ceci demande de connaître les éléments fondamentaux du psychotraumatisme et des troubles associés ainsi que les modalités particulières d'entretien des personnes concernées.

L'objectif de cette formation est donc d'aider les CPIP à mieux comprendre le fonctionnement du psychotraumatisme afin de mieux repérer les troubles associés et de favoriser l'engagement dans un suivi des personnes concernées. L'objectif est également d'accompagner les CPIP dans la prise en compte de ces troubles dans la conduite des entretiens avec les PPSMJ. Au-delà des personnes directement concernées par le trouble, cette formation vise aussi à une meilleure compréhension du parcours des personnes victimes des PPSMJ qu'ils ou elles ont en suivi.

PUBLICS

Professionnel·les de la relation d'aide dans la prévention,
le conseil, l'action pénitentiaire.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

MODALITÉS

Les thèmes de la formation sont abordés sous la forme de présentations théoriques, mais surtout dans une **approche expérientielle** permettant la discussion et des échanges de pratiques.

L'animation de la formation fait ainsi appel à la découverte de la théorie par **l'expérimentation**, à la coconstruction des savoirs complétée par des apports théoriques, à des **jeux de rôles** et des **misés en situation**, à des **exercices pratiques** autour des compétences, des brainstormings, etc.

Cette approche expérientielle de la formation s'attache à permettre la participation de chacun des stagiaires dans l'ensemble des exercices afin que l'expérience de formation soit partagée de la même manière par tous les participant·es.

EFFECTIF DES STAGIAIRES

Pour préserver la qualité pédagogique de la formation, l'effectif recommandé est 12 à 18 personnes maximum.

La présence de tous·tes les participant·es tous les jours de la formation est indispensable, à la fois pour garantir le bon déroulement de celle-ci et pour atteindre les objectifs pédagogiques. Lorsque la formation aura démarré, aucun·e nouveau·elle participant·e ne pourra être accepté dans le groupe, ceci pour préserver la dynamique de groupe.

SUPPORT

L'animation de la formation s'appuie sur des diapositives présentant les contenus théoriques, les consignes d'exercice et servant au recueil des savoirs co-construits avec les stagiaires.

Un fascicule de type PDF est transmis aux participant·es à l'issue de chaque session de formation et comporte une synthèse des diapositives utilisées et les contributions collectives.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe de formation est animée par Emeric Languérand, Psychologue et Psychothérapeute. Attaché à la consultation du Service Hospitalo-Universitaire (SHU) de l'Hôpital Sainte-Anne à Paris, Emeric Languérand enseigne à l'Université Nice - Côte d'Azur et est membre de la Commission d'Enseignement de l'Association Française de Thérapies Comportementales et Cognitives (AFTCC) en complément de ses activités de thérapeute et de superviseur en TCC. Il est également membre du MINT (Motivational Interviewing Network of Trainers) et du conseil d'administration de l'AFDEM (Association Francophone de Diffusion de l'Entretien Motivationnel) dont il a été Président et Président d'honneur.

Spécialiste des TCC, Emeric Languérand est formateur en Entretien motivationnel depuis 2007. Il assure en moyenne personnellement 25 opérations de formation par an et a participé à l'élaboration de plusieurs programmes de formation à destination des soignant-es pour l'accompagnement motivationnel de leurs patient-es.

Il enseigne également à l'Université Côte d'Azur, ainsi qu'à l'Université René Descartes (Paris V). Membre de la Société Française d'Alcoologie (SFA), il a été attaché à l'Unité de traitement ambulatoire des maladies addictives (UTAMA) de l'Hôpital Beaujon (AP-HP). Il a également mis en place et coordonné des programmes de Médecins sans frontières en France à destination notamment de personnes affectées par le VIH, de migrant-es et d'usager-ères de drogues.

ÉVALUATIONS

Des évaluations sont réalisées afin de mesurer l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation. Elles couvrent l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et la satisfaction des participant-es. Elles permettent de faire évoluer les contenus afin de favoriser une amélioration continue des formations.

FORMAT DE LA FORMATION

La formation se déroule sur une journée, soit 6h30 de face-à-face pédagogique.

Les sessions peuvent être réalisées en présentiel ou en distanciel, dans les deux cas l'approche pédagogique reste la même en faisant appel à la mise en pratique et à l'expérience. Les outils actuels de vidéoconférence et d'e-learning offrant des possibilités pédagogiques équivalents à celles utilisées lors de la présence physique des participant-es.

LA FORMATION

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Un exercice initial permet de voir quel est le niveau de chacun pour adapter et moduler la formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

SAVOIR

- ✓ Définir simplement la notion de psychotraumatisme et les troubles associés.
- ✓ Connaître les manifestations dissociatives et celles de la mémoire traumatique.
- ✓ Connaître les spécificités de l'alliance thérapeutique avec les personnes victimes de psychotraumatisme.
- ✓ Connaître la place de l'information dans le repérage, la prévention, l'accompagnement des PPSMJ.

SAVOIR FAIRE

- ✓ Gérer les pensées dysfonctionnelles afin de favoriser une restructuration cognitive favorable à l'engagement dans le soin et le suivi.
- ✓ Renforcer le sentiment d'efficacité personnelle (capacité et perspective de résultat) nécessaire à l'optimisme et à l'espoir préalable à l'engagement dans une prise en charge du TPST.
- ✓ S'appuyer sur les forces et les ressources des personnes indispensables à l'engagement dans une prise en charge du TSPT.

SAVOIR ÊTRE

- ✓ Développer l'accueil inconditionnel propice à l'abord des troubles associés au psychotraumatisme.
- ✓ Articuler risque compassionnel et empathie.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Un exercice initial permet de voir quel est le niveau de chacun pour adapter et moduler la formation.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'objectif de cette formation est de permettre aux CPIP à mieux comprendre le fonctionnement du psychotraumatisme et des troubles associés afin d'adapter leur intervention quand ils sont amenés à suivre des personnes présentant un tel trouble ou ayant généré un psychotraumatisme chez les victimes à la suite de leurs comportements. Le programme est construit de telle manière que les objectifs suivants soient atteints.

LA FORMATION

(suite)

PROGRAMME

JOURNÉE 1

MATIN

- ✓ Qu'est-ce que le psychotraumatisme.
- ✓ Les troubles associés au psychotraumatisme et leur différente temporalité : état de stress (Aïgu), trouble de stress post-traumatique (TSPT).
- ✓ Typologies des évènements traumatiques.
- ✓ Mécanismes du trouble.
- ✓ Neurobiologie des réactions au stress et du trauma.

APRÈS-MIDI

- ✓ Dissociation et mémoire traumatique.
- ✓ Trauma et PPSMJ.
- ✓ Prise en charge de l'ESPT et du TSPT.
- ✓ Intervention des CPIP.
- ✓ Spécificités de l'alliance thérapeutique.
- ✓ Psychoéducation et informations juridiques.
- ✓ Aborder la question du trauma lors des suivis.

JOURNÉE 2

MATIN

- ✓ Repérage des personnes à risque de TSPT.
- ✓ Partage d'information et psychoéducation.
- ✓ Accueillir les pensées et croyances spécifiques du trauma.
- ✓ Renforcer les capacités et les ressources.

APRÈS-MIDI

- ✓ Susciter l'espoir dans l'évolution de la situation.
- ✓ Orientation et articulation avec les autres acteurs et limites dans le suivi.
- ✓ Évaluations des connaissances.
- ✓ Conclusion de la formation.

2 journées

soit 13h00 de face-à-face pédagogique.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Aucune formation avec inscription individuelle n'est dispensée.

Toute structure souhaitant inscrire ses équipes à une formation doit en faire la demande via le formulaire de contact de notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org. Un devis sera établi suite à un entretien avec le demandeur en fonction des attentes et besoins de la structure.

DÉLAIS

La formation pourra être effectuée dans un délai à partir de deux mois après la signature de la convention ou l'établissement du bon de commande en fonction de la disponibilité des équipes, de la structure demandeuse et de la pertinence pédagogique.

FORMATION SUR SITE

L'IPCCÉ propose aux institutions, associations et entreprises des actions de formation :

- ✓ en présentiel ;
- ✓ à distance via l'enseignement en ligne et les webinaires.

TRANSPORT, HÉBERGEMENT, RESTAURATION, ETC

Les transports, hébergement, restauration et autres frais annexes ne sont pas pris en charge par l'IPCCÉ. Les Stagiaires doivent se rapprocher de la structure demandeuse afin de connaître l'éventuelle prise en charge de ces prestations.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'IPCCÉ s'appuie sur l'AGEFIPH, le FIPHFP, leurs partenaires et leurs prestataires externes afin de favoriser l'accès des formations proposées aux personnes en situation de handicap.

INFORMATIONS PRATIQUES

(suite)

TARIFS

Politique de prix: **uniquement sur devis**. (Le devis est établi sous 15 jours ouvrés après réception des informations nécessaires à son établissement.)

Les tarifs des formations sont communiqués sous la forme d'un devis remis à la structure demandeuse. Celui-ci prend en compte les objectifs pédagogiques et le programme qui en découle, le nombre de participant·e·s, la localisation de la formation, les coûts de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice.

Le montant forfaitaire de l'ensemble de nos formations est établi sur la base ci-dessous :

Forfait groupe : de 12 à 18 stagiaires.

Montant par jour : 1 300 euros TTC* ** (mille trois cents euros)

* Hors frais administratifs, frais pédagogiques, frais de support, frais de déplacement et d'hébergement de le·la formateur·trice en cas de formation hors Île-de-France et frais liés à l'achat ou à la location de matériel spécifique sur présentation de justificatifs.

** TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Les autres modalités financières sont décrites à l'article 4 de nos conditions générales de vente.

DES QUESTIONS ?

Pour toute demande complémentaire d'informations commerciales, pédagogiques, d'accessibilité de financement ou de devis, vous pouvez nous contacter via notre formulaire de contact sur notre site www.ipcce.org ou par courrier électronique à secretariat@ipcce.org.



13 bis avenue de La Motte-Picquet 75007 Paris – 01 89 16 54 44 – secretariat@ipcce.org

N° Siret : 491 028 890 00037 — N° QUALIOP1 : B01792

Organisme de formation enregistré n° 11 75 54897 75 auprès du Préfet de Région Ile-de-France